



Mille-pattes

Randonneurs de Neuilly-Plaisance

Siège social: Mairie, 6 rue du Général de Gaulle– 93360 Neuilly-Plaisance. millepattes.neuillyplaisance@gmail.com

Site: <http://www.mille-pattes-np.com> . Agréée Jeunesse et Sports sous le n°93SP336. Affiliée FFRandonnée n°00428.

Association loi 1901 , déclarée à la Sous Préfecture du Raincy le 30/06/1987 sous le numéro W932000977. SIRET: 448 010 280 00015.

INFORMATIONS UTILES A LIRE AVANT LA PRISE DE LICENCE

1) Attention! A partir de cette année, la licence FFRandonnée est dématérialisée:

Vous la recevrez directement par mail et ce sera à vous de l'imprimer ou de la télécharger sur votre téléphone portable. Pour que le système fonctionne bien, il est impératif de fournir une adresse mail par personne (bien entendu si vous en avez une!). En cas de perte, il sera toujours possible de la récupérer sur le site fédéral dans la rubrique mon compte!

2) Règles concernant les certificats médicaux:

- ⇒ **Première prise de licence:** pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à la randonnée doit être fourni par le pratiquant: sa durée de validité est de 3 saisons sportives consécutives sous certaines conditions.
- ⇒ **Renouvellement de licence:** durant la période de validité de 3 saisons sportives du certificat médical, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé lors de chaque renouvellement de licence.

* S'il répond « NON » à toutes les questions et qu'il l'atteste, il est dispensé de la présentation d'un nouveau certificat médical.

* S'il répond « OUI » à une seule des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter un nouveau certificat médical à son club.

Pièces à joindre pour que votre inscription soit validée.

- ⇒ **Bulletin d'adhésion** correctement rempli (adresse-mail lisible)
- ⇒ **Certificat médical ou attestation signée** (suivant les modalités ci-dessus)
- ⇒ **Chèque** (le paiement par virement est possible cette année)
- ⇒ **Une photo** pour les nouveaux adhérents avec nom-prénom.

ADHESION familiale pour la Saison 2021-2022

Document à renvoyer à B. LAMAURT, 2 ter rue des Champs 93360 Neuilly-Plaisance

NOM	Prénom
Adresse:	
Ville	Code Postal
Adresse mail	
Tél. domicile:	Mobile:
Date de Naissance:	N° de licence FFRandonnée: (pour les renouvellements)

Autres membres de la famille	Parenté	Date de naissance	mobile	Adresse mail

Demande à adhérer à l'Association Mille-Pattes Randonneurs de Neuilly-Plaisance pour la saison 2021-2022

J'ai noté que la loi n°84-610 du 6 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

- ◇ **86 € adhésion individuelle + licence IRA** (Individuelle-Responsabilité civile+ Accidents corporels)
- ◇ **8€ abonnement à « Passion Rando » 4 numéros** (facultatif).

Montant du règlement:€

Par chèque à l'ordre du Mille-Pattes

Par virement sur le compte du Mille-Pattes (**IBAN FR58 2004 1000 0100 7073 6T02 088**) .

(préciser le nom et l'objet du virement)

ATTESTATION A COMPLETER ET A SIGNER OBLIGATOIREMENT par chacun des adhérents(Ne pas fournir le questionnaire de santé): *uniquement pour les renouvellements d'adhésion.*

Je soussigné _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir:

Répondu **NON*** à toutes les questions; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.

Répondu **OUI*** à une ou plusieurs questions: je fournis un certificat médical de non contre-indication à la randonnée lors de mon renouvellement de licence.

** entourer la réponse*

Signature:

Je soussigné _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir:

Répondu **NON*** à toutes les questions; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.

Répondu **OUI*** à une ou plusieurs questions: je fournis un certificat médical de non contre-indication à la randonnée lors de mon renouvellement de licence.

**entourer la réponse*

Signature

Je soussigné _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir:

Répondu **NON*** à toutes les questions; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.

Répondu **OUI*** à une ou plusieurs questions: je fournis un certificat médical de non contre-indication à la randonnée lors de mon renouvellement de licence.

**entourer la réponse*

Signature

Les informations recueillies lors de votre inscription au Mille-Pattes randonneurs de Neuilly-Plaisance sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique sécurisé et sont utilisées pour vous informer des activités de l'association. En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant.

Vous ne souhaitez pas que votre photo apparaisse dans les diaporamas du Mille-Pattes : cochez la case:

Je reconnais avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles et du règlement intérieur et je les accepte:

Fait à :

le __/__/__

signature: